

Rédacteur du compte-rendu : Françoise Lebourg
Date de la conférence : 04/10/2013
Lieu de la conférence : ENS de Lyon
Conférencier : Françoise Lebourg (Université Grenoble 3).
Documents distribués : Exemplier
Sujet de la conférence :
« Les petits cailloux de grammaire dans la chaussure de l'enseignant ».

Démontrer le rôle sémantique de la grammaire fut notre préoccupation constante au cours de cet atelier. Nous avons mis en évidence ses relations étroites avec la logique ainsi qu'avec le lexique. Plusieurs points grammaticaux ont ainsi permis de mettre en évidence cette dimension sémantique.

1. Les prépositions verbales « à » et « de » (valeur optimiste, prospective ou au contraire pessimiste et rétrospective)
2. Les temps verbaux imparfait et passé composé, l'un semblant réouvrir une boîte de souvenir, étalant ainsi son contenu, l'autre semblant évoquer cette boîte dans son ensemble, sans l'ouvrir.
3. L'utilisation du participe présent plutôt que du gérondif semble également obéir à une loi lexicale. Le participe présent d'un verbe dit « d'action » a peu de chances d'être utilisé (« Travaillant, je ne suis pas libre ») Au contraire, le participe présent d'un verbe plutôt descriptif traduira une situation qui en appelle une autre « connaissant votre goût pour l'art contemporain, je vous encourage à aller voir cette exposition ».
4. Les déterminants jouent un rôle décisifs « un chien de berger » ne mentionne pas l'existence d'un berger alors que « le chien du berger » le fait.

Nous avons également distingué trois énoncés souvent confondus :

Le présentatif « Voici mon prof » [voici + déterminant + nom]

L'identifiant « C'est un prof » [c'est + déterminant + nom]

Le qualifiant « Il est sympa » [être + adjectif]

5. La temporalité fait intervenir la compréhension du lexique « en attendant que » dit clairement que l'on attend et utilise le subjonctif comme à chaque fois qu'une action est attendue ou souhaitée mais non réalisée. « A mesure que » nécessite un type de verbe à valeur progressive.
6. L'étude des liens logiques a permis de clarifier la distinction entre : les inverseurs de logique [bien que], les termes de comparaison (en particulier l'opposition) [alors que], et la concession argumentative [il est vrai que]
7. Enfin, nous avons tenté de classer de façon sémantique les multiples façons d'exprimer la condition (au cas où, quand bien même, pour peu que ...)

Mon intention a été de faire apparaître aussi souvent que possible le rôle sémantique de points grammaticaux que nous considérons comme de simples « règles syntaxiques » à connaître et à transmettre sans explication.